



*Date de dépôt : 2 juillet 2025*

## **Rapport du Conseil d'Etat**

**au Grand Conseil sur la motion de Pascal Uehlinger, Céline Zuber-Roy, Pierre Nicollier, Jean-Pierre Pasquier, Francine de Planta, Philippe Meyer, Darius Azarpey, Natacha Buffet-Desfayes, Alexis Barbey, Joëlle Fiss, Vincent Subilia, Jacques Béné, Thierry Oppikofer, Yvan Zweifel, Adrien Genecand, Alexandre de Senarclens : Pour un soutien au projet de Futur collisionneur circulaire (FCC) du CERN**

En date du 23 mai 2025, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une motion qui a la teneur suivante :

*Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :*

- *les liens étroits qui unissent le Centre européen de recherche nucléaire (CERN) et le canton de Genève depuis près de 50 ans;*
- *la place enviable – et enviée – qu'a conférée à Genève l'implantation sur son territoire de ce centre de recherches mondialement reconnu qu'est le CERN;*
- *le poids du CERN dans la Genève internationale;*
- *les retombées considérables de cette présence pour notre canton, que ce soit sur le plan académique, de l'économie, de l'image et des finances notamment;*
- *le privilège de voir le nom de Genève associé à des découvertes telles que le boson de Higgs;*
- *l'importance, en termes de géopolitique, de pouvoir conserver le développement de recherches fondamentales aussi capitales dans des pays aux solides valeurs démocratiques,*

*invite le Conseil d'Etat*

- à manifester officiellement son soutien au projet de Futur collisionneur circulaire actuellement en phase d'étude par le CERN;*
- à participer largement à l'information de la population genevoise sur le FCC, de manière à dissiper les craintes diffusées par certains milieux dont l'objectivité est loin d'être la principale qualité;*
- à sensibiliser la population genevoise sur l'importance d'une telle démarche pour l'image de notre canton dans le monde.*

## RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Le rapport du Conseil d'Etat sur la présente motion a déjà fait l'objet de deux débats en séance plénière du Grand Conseil les 1<sup>er</sup> novembre 2024 et 23 mai 2025. Par deux fois, la réponse du gouvernement aux invites de cette motion a été refusée à une forte majorité du Grand Conseil.

Au vu des débats qui ont eu lieu autour de la présente motion au parlement, le Conseil d'Etat constate qu'en réalité le Grand Conseil semble regretter d'avoir voté cette motion et comprend de facto qu'il renonce à ces invites qui, il sied de le rappeler, demandent notamment au Conseil d'Etat de soutenir officiellement le projet de Futur collisionneur circulaire (FCC) actuellement en phase d'étude par le CERN et de participer largement à l'information de la population genevoise concernant ce projet.

Si le Conseil d'Etat estime avoir répondu aux invites de la présente motion, il rappelle également que, dans sa réponse au postulat : Projet de collisionneur du CERN : définir des lignes rouges à ne pas franchir (PO 6-A), déposée le 18 juin 2025, il a souligné les points de vigilance sur lesquels il ne transigera pas.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite à prendre acte du présent rapport.

### AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :  
Michèle RIGHETTI-EL ZAYADI

Le président :  
Thierry APOTHÉLOZ